ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 22 au 23 juillet le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. et à 5 h. 14.

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN CAMION ET UN TRAMWAY

Hier un peu avant 18 h., une grave collision s'est produite rue du Collège, face au n. 147, entre un tramway A venant de Tourcoing et un camion de l'ébouage.

Le choc fut d'une telle violence que le tramway sortit des rails et que la benne fut projetée sur la façade d'un marchand de légumes, M. Lipa.

Le tramway était conduit par le wattmann Charles Declercq, demeurant rue Saint-Vincent-de-Paul, à Wattrelos, et le camion par M. Lucien Bauwens, demeurant rue d'Oran.

Aussitôt le choc, on s'empressa autour des véhicules qui étaient en assez piteux état. Fort heureusement, le wattmann pas plus que le chauffeur ne furent blessés cependant dans la benne un ouvrier de la ville, M. Louis Bergeot, avait été blessé aux jambes et sur le tramway dont de très nombreuses vitres avaient été brisées, plusieurs voyageurs avaient été contusionnés plus ou moins sérieusement.

M. le docteur Delahousse donna notamment ses soins à M. Arthur Momont, demeurant 84, rue de Tourcoing, qui porte des contusions à l'épaule droite, à Mlle Jacqueline Morael, demeurant 13, rue Marengo, contusions au thorax ; Mme Bourjois, 33, rue Balzac, à Tourcoing, blessé à la face et aux genoux et Mme Duthoit, 113, rue de Guines, contusions aux genoux. Ces personnes purent d'ailleurs regagner leur domicile après avoir été soignées par le praticien.

D'autre part, plusieurs blessés légers n'ont pas eu à recevoir de soins et regagnèrent également leur domicile par leurs propres moyens ce sont : MM. François Laforce, 167, rue Jules-Guesde, à Wattrelos ; Jean Dujardin, 16, rue Lorthiois, à Mouvaux ; Alfreda Stepirsk, 103, rue de Flandre ; Mme Dhalluin, 43, rue de l'Abattoir, à Tourcoing ; et M. Picavet, 4, rue des Douanes, à Halluin.

M. Leroy, commissaire du 4e arrondissement, s'est rendu sur les lieux pour procéder à l'enquête et les constatations d'usage ont été faites par Me Gaillard, huissier à Roubaix.

LE COMMERCE NOIR...
De LA LAINE BLANCHE

A la suite d'une enquête il fut opéré, ces jours derniers une perquisition au domicile de Camille Geroif, 37 ans, chauffeur d'auto, rue et cité Archimède, 13. Cette perquisition permit la découverte de six kilos de laine blanche que Geroif avoua avoir achetée à un nommé Rene Baere, 31 ans, bonnetier, domicilié 4, rue Thécle. Ce dernier, interrogé, avoua avoir acheté cette marchandise à un certain Henri Delannoy, 37 ans, charretier, demeurant 24, rue de Menin, où une visite domiciliaire effectuée par les services de la sûreté amena la découverte de 18 kilos de laine blanche, de belle qualité. Delannoy interrogé, déclara ne pas connaître le nom de son fournisseur.

Le trio qui sera poursuivi pour achat, vente ou détention de marchandises illicites, a fait l'objet d'un procès-verbal qui a été transmis au Parquet.

Cours Caupo Dunkel IV Enseix 4e pl 10 114

Le trafic des tickets de pain

L'inspecteur Honorat Depoortère ayant appris qu'une femme qui venait de faire une chute à bicyclette se trouvait en possession d'une grande quantité de tickets de pain, découpés des feuillets du mois en cours, se rendit à l'hôpital de la Fraternité où au moment où cette personne, Mme Marie Thellier, 58 ans, sans profession, domiciliée 16, rue d'Isly, venait d'obtenir un exeat de sortie. Interrogée, Mme Thellier déclara se trouver en possession de 57 kilos de tickets de pain qu'elle avait, paraît-il, reçu d'un individu qu'elle ne connaît pas afin d'effectuer un achat de sucre pour le compte de ce dernier.

Un procès-verbal a été rédigé à sa charge et transmis au Parquet.

LES NOUVELLES DE LA VILLE
Surpris en flagrant délit de vol

L'inspecteur de sûreté Raymond Lutin a surpris en flagrant délit de vol au préjudice de ses patrons, le nommé Charles Mahieu, 30 ans, tapissier-garnisseur, 152, rue de l'Ommelet. Ce jeune homme sortait de l'atelier des établissements « Le Mobilier Moderne », 38, Grande Rue, emportant dissimulé sous un impermeable fixé à sa bicyclette, une coupe de tissus d'ameublement de quatre mètres environ et d'une valeur de 600 fr., lorsqu'il fut appréhendé. Il a été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet.

UNE COLLISION BOULEVARD DE PARIS

Lundi vers 14 h. 15, une collision s'est produite à l'angle du boulevard de Paris et de la rue du Moulin entre un camion hippomobile que conduisait M. Raymond Berton, camionneur, domicilié à Wattrelos, 34, rue Jean-Jaurès, et une camionnette pilotée par M. Emile Seynaeve, 38 ans, chauffeur d'auto au service de la maison Dhalluin-Lepers, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Dégâts matériels peu importants. Enquête ouverte au 2e arrondissement.

DEFENSE DE DANSER

M. J.-B. Leclerc, 43 ans, cafetier, 158, boulevard de Fourmies, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé danser dans son établissement dimanche dernier, vers 31 h. 15.

LES TRANSPORTS ILLICITES

Des procès-verbaux pour infraction aux lois du ravitaillement ont été rédigés à la charge des nommés : Joseph Delbart, 41 ans, garçon brasseur, rue Darbo, cour Frère, qui a été surpris porteur de 43 kilos de pommes de terre ; Gaston Declerc, 39 ans, mécanicien, 43, rue Darbo, cour Frère, 3, avec 36 kilos de pommes de terre ; Robert Lafouilli, 40 ans, manœuvre, 7, rue des Filatures, cour Scottot, 1, avec 24 kilos de haricots blancs et enfin à Yvonne Legrand, 25 ans, a.p., même adresse avec 15 kilos de haricots blancs.

Les marchandises ont été saisies et remises au Comité de répartition.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Hier M. Duthoo Rémi, terrassier, 4, place de l'Egalité, à Herseaux, était occupé à un travail de démolition aux Etablissements Toulemonde, 134, boulevard Gambetta, a fait une chute d'une hauteur de cinq mètres et s'est blessé à la tête et au poignet. Il a reçu les soins du docteur Delahousse. D'autre part, M. Hector Duquenne, 62 ans, 513, rue de Lannoy, a été brûlé sur tout le corps au cours de son travail. Il a reçu les soins du docteur Samsoen.

Ces deux victimes d'accident de travail ont été admis à l'hôpital La Fraternité.

MAISON DES TRAMWAYS
JEUDI, MATINÉE A 3 HEURES 30
ZARAH LEANDER
MARIKA ROKK dans
PAGES IMMORTELLES
2.505

Le paiement des allocations militaires

Pour « Roubaix-Ouest » et « Roubaix-Est », paiement aux bureaux respectifs à tous les allocataires, sans distinction de numéro :

Vendredi 30 : de 8 h. 30 à 13 h. et de 14 à 16 heures.

Pour Roubaix-Nord », paiement id. rue des Fabricants :

Vendredi 24 : de 8 à 13 heures et de 13 h. 30 à 18 heures.

Il est rappelé aux bénéficiaires qu'ils doivent se conformer strictement au jour indiqué ; pour « Roubaix-Ouest », les retardataires pourront percevoir le jeudi 30.

CARNET

NAISSANCE. — Le Notaire et Madame Georges PAJOT-BOURLET sont heureux de vous annoncer la naissance de leur quatrième enfant, MARIE-MADELEINE.

PARIS, 68, Bd de Courcelles
LILLE 82, Bd de la Liberté.

Le 18 Juillet 1942.

21 126

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Le Cercle militaire et la « Fraternelle des Anciens Combattants » feront célébrer une messe le dimanche 23 août, à 11 h., en l'église Notre-Dame de Lourdes, à l'intention du général Bossu, dont nous avons annoncé la mort à Loches, ces jours derniers.

Les membres des deux associations sont priés de retenir cette date, ils tiendront à rendre ainsi un hommage mérité au brave camarade de la guerre de 1914-18.

SOCIETES SPORTIVES

FOOTBALL. — **Stade Roubaisien.** — Les entraînements d'Education Physique reprendront à partir du jeudi 23, sous la direction d'un entraîneur. Ces séances se continueront les mardis et jeudis des semaines suivantes.

Natation : tous les jeunes de moins de vingt ans devant passer le B.S.N. sont avisés que la séance d'entraînement de natation aura lieu le 31 juillet, à 18 h. 30, R.-V. au stade, à 18 h., ou directement au quai de Calais.

PING-PONG. — **Académia des Sports.** — Jeudi, à 18 h., entraînement avec une équipe belge.

ETAT CIVIL

Naissances. — Danièle Voicke, rue du Duc, 4 ; Paul Groven, de Tourcoing, rue Cuvier, 3 ; Anne-Marie Lepat, rue de la Turenne, 84, à Mouvaux ; Michel Vander Brigghe, quai de Gand, 18 ; Francis Thomsen, de Comines, route de Wervicq, né boul. de Cambrai, 60.

Publications. — Entre : Fernand Coffin, manutentionnaire, rue de l'Ommelet, 155 et Lucienne Vanoverberghe, soigneuse de contenus à filer, rue d'Alger, 136 ; Jacques Vigin, laraideur, rue du Nord, 11, à Croix et Elisabeth Beijl, épailleuse, rue Daubenton, 147 ; Jean Averlon, ingénieur, place Baudin 8, à Denain et Laure Pollet, secrétaire, avenue Anatole France, 40 ; Fernand De Ronne, cirier, rue Choiseul, cour Poveau, 14 et Germaine Picavet, piqûrière, rue de Soubise, 31 ; Léon Debai, coursier rue Beaurewaert, 100 et Fernande Vroman-Martin, couturière, rue des Parvenus, 80 ; Gaétan Fourez, coupeur, de Wattrelos, cité Amédée Prouvost, 78 et Andrée Daluze, peloionneuse, rue Meyerbeer, 1.

Décès. — Marie Flahaut, 83 ans, rue Pauvrée, 41, premier étage ; Emile Delhaye, 88 ans, rue de l'Alma, 139, Fort Fraser, 17 ; Céline Broua, Vve Thieuleux, 88 ans, rue de Blanchemaille, 51.

WATTRELOS
Création de commerce

Un procès-verbal a été rédigé et transmis au Parquet, à la charge de M. Henri Farvacque et de son épouse, née Laure Huvenne, et domiciliés, 14, rue du Commerce, pour création de commerce sans autorisations. Ils mettaient en vente des articles pour bébés, notamment des tétines et des culottes en caoutchouc, ainsi que des cartes de laine à repriser, de coton et de coton mercerisé.

Les époux Parvacque déclarèrent au cours de leur interrogatoire, qu'ils ne s'agissait là que d'échantillons qu'ils présentaient aux clients éventuels avant le marché conclu.

La police enquête.

AVIS AUX CHOMEURS

La signature des chômeurs aura lieu vendredi 24 juillet à 15 heures.

Le paiement aura lieu samedi 25 juillet, à 8 h. 15. Il comprendra douze journées d'allocation, pour la période du 15 au 28 juillet inclus.

Alcool à brûler. — Distribution des bons de juillet. Jeudi 23 à l'annexe de la Mairie. Les personnes servies en juin et les nouveaux inscrits de juillet ne pourront participer à cette distribution.

Etat Civil. — Naissances : Jean-Pierre Debœuf, carrière Bonte, 8 ; Daisy aMita, rue des Pollus, 2 ; Annie Vanschoorisse, rue du Crétinier, 56 ; Marie-Thérèse Nottabaert, rue Jules-Guesde, 366.

Publication : André Lebrun, mécanicien rue de la Mairie, 34 à Leers et Emilienne Francbomma, s.p., rue Racine, 4

CROIX
Un vol de tickets de pain

Mme Berqué, épicière, rue Jean-Jaurès, 69, a constaté qu'une botte en fer-blanc, qui se trouvait sur son comptoir, et contenant des tickets de pain, représentant 30 kilos de pain d'épice et 3 kilos de sucre cristallisé, avait disparu. Elle a déposé une plainte à la police.

LES PILLEURS DE JARDINS

Dans un champ situé avenue F. Roussel, et cultivé par M. Louis Jonville, fermier, rue d'Hem, il a été dérobé 30 pieds de pommes de terre ; dans un autre champ situé rue d'Hem et appartenant à Mme Vannès, cultivatrice, même rue, 130 pieds de pommes de terre ont été volés au cours de la nuit.

Dans un champ situé à l'extrémité de la rue des Champs et appartenant à M. Vincent Vanhollebecq, maraîcher, rue Jean-Jaurès, 33, il a été dérobé 33 choux-fleurs.

La police procède à une enquête sur ces divers vol.

Entre logeurs. — M. Vandergucht, 64 ans, demeurant rue de Roubaix, 14, a porté plainte contre M. Leroux, voisin de garni, qui aurait donné des coups à Mme Vandergucht, sa femme.

La distribution du 15e colis aux prisonniers

Le Comité d'Entr'aide aux prisonniers de guerre commencera la distributpion du 15e colis, les lundi et mardi 37 et 38 juillet, au local du Ravitaillement, rue Jean-Jaurès, 158.

Les familles sont priées de ne présenter dans l'ordre suivant : Lundi, pour les lettres A.L. ; mardi pour les lettres M à Z.

La distribution se fera de 8 h. à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h.

Les familles en possession des étiquettes des colis 12, 13, 14, pourront se présenter aux heures indiquées ; il est rappelé qu'un seul colis peut être envoyé par distribution, même si les colis antérieurs n'ont pu être expédiés faute d'étiquettes. La gare ne consent à expédier qu'un seul colis adressé au prisonnier, ainsi d'ailleurs que l'oblige le règlement des expéditions de colis aux prisonniers.

Ajoutons que l'horaire de la distribution indiqué plus haut, sera rigoureusement observé.

A l'Amicale Victor Hugo

Dimanche a eu lieu à l'école Victor-Hugo la distribution des prix offerts par l'Amicale et de généreux donateurs aux lauréats des différents examens et aux élèves les plus méritants de chaque classe. Après un morceau d'ouverture exécuté d'une façon parfaite à l'accordéon par un élève de l'école, M. Delplanke, président de l'Amicale, orit la parole pour féliciter les élèves de leurs succès et exprima sa conviction qu'ils sauraient continuer leurs efforts pour parfaire leur instruction soit dans les écoles supérieures soit en assistant aux cours du soir. M. Jean Fourmeau, ancien élève de l'école, 1er prix du Conservatoire de Roubaix 1943, exécuta ensuite d'une façon magistrale, deux nouveaux morceaux de flûte qui prouvèrent sa grande classe et M. Demeulemester, directeur de l'Ecole, prit la parole pour remercier l'Amicale et les donateurs qui permirent malgré les circonstances de procéder à une distribution de prix et formula l'espoir que l'année prochaine,la situation étant redevenue normale, nos prisonniers étant rentrés, il fut possible de ne prorendre les distributions de prix où toutes les familles seraient présentes. Il fut ensuite procédé à la remise des récompenses.

Union des Mutilés et Réformés. — Dimanche 38 juillet, à 1 heure, réunion des membres de la Commission chez M. Gaston Wardavoir, rue des Ogiers.

La prochaine assemblée générale se tiendra le dimanche 3 août, à 16 heures, au Café Saint-Pierre.

WASQUEHAL
Un cambriolage manqué aux villas auvrières

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs ont tenté de pénétrer par effraction dans le café-tabacs tenu par M. Julien Riquet, 303, des Villas ouvrières. A cet effet, ils tentèrent de passer par la véranda de l'immeuble et délibérément un carreau, mais celui-ci se brisa sur le carrelage et les cambrioleurs craignant d'avoir été entendus par les occupants de la maison, s'éclipsèrent aussitôt, abandonnant ainsi leur tentative de vol.

Plainte a été déposée au commissariat de police et une enquête est ouverte en vue d'identifier ces peu hardis visiteurs nocturnes.

DISTRIBUTION D'ALCOOL A BRULER

Distribution des bons d'alcool à brûler, dès ain jeudi, de 14 à 17 h. 30, à la salle des fêtes, rue Jean Macé, pour les numéros 1 à 600.

Pour le Cateau, la distribution aura lieu vendredi, de 14 à 17 h. 30, pour les numéros 1 à 840.

La ration est de un litre pour les familles de 1 à 3 personnes ; 3 litres pour les familles de 4 à 8 personnes, et 3 litres pour les familles de 7 personnes et plus.

Chaque demandeur sera appelé à signer une déclaration de possession d'un appareil à alcool et des vérifications seront faites à domicile. Les bons non réclamés seront attribués à d'autres consommateurs.

La probité récompensée. — L'autre soir, M. Albert Bottel, 63 ans, exerçant la profession de garde-écluses pour la ville de Wasquehal, domicilié 9, avenue de la Victoire à Wasquehal, avait trouvé sur le chemin du halage un portefeuille contenant une somme d'argent assez importante ainsi que divers tickets de rationnement.

M. Bottel s'empressa d'aller porter sa précieuse trouvaille au commissariat de police où elle ne tarda pas à être réclamée par sa propriétaire, Mme Bernard-Dewas, habitant 18, impasse Lavoisier, qui récompensa comme il convenait le brave garde-écluses.

Section d'athlétisme. — Les membres de la section d'athlétisme des Sports Réunis dont les noms suivent sont priés de se trouver au stade municipal, ce jeudi à 18 h. 30, afin de passer la visite médicale. Vergotte, Vancoppenolle, Bauwens, Le Bouyonnec, Dunslaeger, Turblin, Lambart et Veratraete. Les nouvelles inscriptions seront reçues les jours d'entraînement au terrain des sports, rue Delerue. S'adresser à M. Roeland. Prière de se munir de trois photographies d'identité et d'un extrait de naissance.

Savon supplémentaire pour professions salissantes. — Les personnes ayant droit au savon supplémentaire pour professions salissantes sont avisées que les demandes devront être déposées pour ce jeudi 23 juillet au plus tard au service du ravitaillement, rue Jean-Macé. Le certificat patronal devra indiquer très exactement la profession exercée actuellement.

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

Amicale des vieux travailleurs. — Réunion générale des membres actifs, samedi 25 juillet, à 18 h., au siège de la section du Capreau, Café Martin, 84, rue de Tourcoing.

Pour les membres du Centre, la réunion aura lieu dimanche 26 juillet, au siège, Café Victor Liagre, 3, rue des Villas.

A l'ordre du jour : Retraite des vieux travailleurs, assistance et questions diverses.

De chaque côté, la réunion s'achèvera par le tirage d'une brillante tombola.

Avis aux mamans. — Demain jeudi, à 18 h., visite médicale des nourrissons, salle de l'école maternelle Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche au Riez.

A la Famille du prisonnier. — Ce soir mercredi, de 18 à 19 h., permanence au Centre social, 1, place Gambetta.

LANNOY
Ravitaillement

Distribution des tickets de ravitaillement de pain, viandes et matières grasses et légumes secs, pour le mois d'août, aura lieu à la Mairie (Salle de la Justice de Paix), mardi 38 juillet, de 8 h. 30 à midi et de 14 à 18 heures.

Se munir de la carte individuelle d'alimentation.

Etat Civil. — Publication : Henri Lorthiois, tisserand, rue des Remparts, 33, à Lannoy, et Marie Lordron, coiffeuse, place de la République, 3, à Toufflers.

LES SALAIRES DANS L'INDUSTRIE HOTELIÈRE

Le personnel de l'Industrie Hôtelière trouvera au siège de la Chambre, Hôtel Terminus à Lille, l'état officiel des salaires, toutes catégories, qui lui sera remis contra la somma de 2 fra ou envoyé par poste pour la même somme, en timbres. 21.127

LEERS
UN BRAVE GARS DE LA MARINE

Nous apprenons que le préposé des douanes Poca Raymond, de la brigade de Leers-droite, domicilié à Leers, rue Saleingro, 41, ayant servi comme matelot-canonnier a été récompensé de sa brillante conduite au cours des hostilités par l'attribution de la croix de guerre et a été cité.

Contributions directes. — Le Contrôleur des Contributions directes se rendra à la mairie jeudi 33 juillet et se tiendra à la disposition des personnes ayant des réclamations à formuler au sujet des impôts et contributions à prélever de 15 heures.

Jeux au profit des prisonniers. — Les jeux de boules à la platine dotés chacun de 300 fr. de prix en espèces et les jeux de 431 dotés de nombreux prix en nature donnés au profit des prisonniers se dérouleront samedi 35 à partir de midi et dimanche 26, de 8 à 20 heures dans les débits Henri Briffaut, 17 rue de Wattrelos, et Henri Denis 40, rue de Wattrelos, ces jeux primitivement fixés aux samedi et dimanche précédents ayant dû être remis.

Etat Civil. — Publications. — Jacques Squedin, ajusteur-monteur, rue Victor-Hugo, 109, et Marie Ghislaine Fréteur, s.p., à Estaimbourg (Belgique).

Décès. — Les Willequet, épouse Cardon, 71 ans, rue Jean-Jaurès, 14

HALLUIN
Les commandes de charbon pour le Mont

Le 23 juillet au local, rue de Lille inscription des commandes de charbon pour les habitants du Mont d'Halluin :

Chemin de Neuville, car, du Moulin, rue de la Liberté, chem. Billemont, Bois du Duc, Triez, Cailloux, Eglise du Mont, Pont du Gave, Sœurs de la Sagesse, Ch. Loisel, Ch. Meurin, rue Rouge, Porte de 43 à la fin et de 17 à la fin, ch. Tournai, ch. Péruwelz.

Concours interclubs de boules
RESULTATS DU DIMANCHE 19 JUILLET

Les Briqueteux, Bousbecque battent les Gaulois, Halluin, 13 à 12. La St-Paul, chemin des Vaches, Bousbecque bat les Contenta, Halluin, 13 les Joyeux, Bousbecque, 13 à 7.

à 10. Le Petit Joseph, Halluin bat Les Confiants, Halluin battent les Bozuths, Halluin, 13 à 11.

Parties du dimanche 26 juillet. — A 15 h. 30, la St-Paul, chemin des Vaches, Bousbecque contre Le Petit Joseph, Halluin ; à 16 h. 30, les Briqueux, Halluin contre les As, Bousbecque.

A 17 h. 30, Les Briqueteux, Bousbecque, contre les Fleurs de la Boule, Halluin ; à 18 h. 30, Les Vieux Bricoleux, Halluin contre Les Contenta, Halluin.

A 19 h. 30, Les Super As, Bousbecque contre un des quatre gagnants ; dimanche 1er août, demi-finales et finale.

Toutes ces rencontres ont lieu au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille.

LE CHALLENGE D'ATHLETISME DES ECOLES

Malgré l'inclémence de la température, plus de 500 spectateurs, parents et élèves, tinrent à assister à cette première dont l'organisation s'avéra impeccable. Il faut rendre hommage ici aux modestes autant que dévoués qui s'attelèrent à cette tâche difficile, et à l'esprit de compréhension dont firent preuve les directeurs d'écoles.

On enregistra quelques belles performances. Le relai 1ra série (12 ans et plus) sur 350 m. fut couvert en 43 s. Le relai (moins de 12 ans) fut couvert par les als élèves en 48 s.

Deux élèves dépassèrent les 10 m. au poids.

La lutte pour le classement final fut indécise jusqu'à la fin, et il fallut attendre les relais pour connaître les tenants des coupes.

Le classement final. — 1re série : Ecole de la Rouge Porte (Michelet), 28 pts ; Ecole du Sacré-Cœur, 23 pts ; Ecole du Molinel (Jean Macé) ; Ecole du Mont ; Ecole du Colbras.

2e série : ex-aequo, Ecoles du Molinel et Sacré-Cœur, 20 pts ; Ecole de la Rouge Porte, 19 pts ; Ecole du Mont ; Ecole du Colbras.

La coupe du S.O.H. fut attribuée à la Rouge Porte et la Coupe S. Sion, après tirage au sort, fut confiée pour six mois au Sacré-Cœur. Le Molinel se verra confier la coupe S. Sion après les six mois.

Rappelons que ces objets d'art seront remis en compétition l'an prochain et que des breloques furent offertes à titre définitif par la section d'athlétisme de l'U.O.H. aux vainqueurs des diverses épreuves.

Secrétariat des prisonniers libérés. — Dorénavant la permanence aura lieu au siège, 43 rue Jean Jaurès, le dimanche, de 13 à 15 heures.

RONCQ
La prochaine ouverture des patronages de vacances

L'organisation en vue de l'ouverture, le lundi 3 août, des patronages de Vacances se poursuit et tout laisse prévoir un succès.

En effet, pour venir en aide dans les difficultés de ravitaillement des familles, le comité de l'œuvre met sur pied le fonctionnement d'une cantine pour les enfants. Un excellent repas, consistant et dont le menu sera des plus variés, sera servi à midi, durant toute la période des patronages. Un grand nombre d'enfants déjà se sont fait inscrire.

Pour la cantine, une participation aux frais de 1 franc par repas et par enfant, sera demandé. L'âge d'admission est fixé à 8 ans.

Les enfants non encore inscrits à la cantine des patronages, ont intérêt à remplir d'urgence cette formalité.

Pour les garçons, s'adresser à M. l'Abbé Fauvarque et pour les filles à M. l'Abbé Ghillebaert, Maison des Vicaires, rue des Arts. Se faire inscrire de toute urgence.

Cyclistes en défaut. — Des procès verbaux pour avoir roulé à bicyclette le long de la voie du chemin de fer ont été rédigés à la charge des nommés Jacques Verdronck, 18 ans, domicilié à Abbeville, 34, route de Paris, et Gustave Staes, 30 ans, demeurant à Halluin, 183, rue Jean-Jaurès.

MOUVAUX
Renouvellement des tickets de ravitaillement

Le renouvellement des tickets de rationnement pour la période du 1er au 31 août aura lieu à la Mairie dans l'ordre suivant :

Vendredi 34 juillet, de 8 h. à 11 h. 30, 1 à 300 ; de 14 à 17 h., 201 à 600.

Samedi 35 de 8 h. à 11 h. 30, 601 à 900.

Lundi 27, de 8 h. à 11 h. 30, 901 à 1.200 ; de 14 h. à 18 h. 30, 1.301 à 1.500.

Mardi 28, de 8 h. à 11 h. 30, 1.501 à 1.800 ; de 14 à 17 h., 1.801 à 3.100.

Mercredi 29, de 8 h. à 11 h. 30, 2.101 à 3.400 ; de 14 à 17 h., 3.401 à 3.700.

Jeudi 30, de 8 h. à 11 h. 30, 3.701 à la fin ; de 14 à 17 h., auralimentation malades.

Vendredi 31, de 8 h. à 11 h. 30, retardataires, 1 à 1.500 ; de 14 à 17 h., 1.501 à la fin.

De plus il sera fait une distribution de cartes de savon supplémentaire pour les ouvriers faisant des travaux salissants sur présentation d'un certificat de leur employeur indiquant l'emploi qu'ils occupent.

Avis. — Aucune carte de ravitaillement ne sera remise aux enfants âgés de moins de 15 ans qui se présenteront pour leur famille.

Afin d'éviter une trop longue attente, prière de respecter strictement l'ordre établi ci-dessus, aucune carte ne sera délivrée en dehors des jours indiqués ; en outre, les habitants sont priés d'avoir le plus grand soin de leurs tickets, ils doivent vérifier le nombre de leurs tickets avant de quitter la salle de ravitaillement, car une fois sortis, aucune réclamation ne sera admise.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Avis aux automobilistes. — Il est rappelé que la carte de pneus sera obligatoire pour tous les véhicules en circulation à partir du 1er septembre prochain. Les titulaires d'un permis de circuler sont invités à déposer d'urgence à la Mairie les imprimés pour demande de carte qui leur ont été remis au début de juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL
Avis très important aux futur mamans

A partir du 1er août, il est créé, pour les futures mamans, une « carte de grossesse » qui leur permettra de bénéficier des titres d'alimentation et autres auxquels la réglementation leur donne droit, sans avoir à produire un nouveau certificat médical.

Cette carte sera délivrée à la mairie (bureau du ravitaillement), les jeudi 33, vendredi 24 et samedi 25 (le matin seulement), sur présentation de la carte d'alimentation. Les intéressées sont invitées à se conformer strictement à ces jours de distribution. Les retardataires ne pourront se présenter en mairie qu'à partir du 5 août. Aucune remise de supplément pour futures mamans ne sera effectuée dans les secteurs, ce mois-ci.

Hormis les personnes qui bénéficient déjà des suppléments d'alimentation les nouvelles bénéficiaires devront, à l'avenir et pour la première demande seulement, produire un certificat médical, avec signature légalisée, contre lequel il leur sera remis la carte de grossesse.

PAIEMENT DES SOUPES FAMILIALES

Le paiement des soupes familiales aura lieu, le jeudi 23 juillet, durant toute la journée, dans les secteurs du Bourg, Pont-Fleuri, pour la période du 37 juillet au 8 août.

Anciens Combattants de Rouges-Barres. — Le comité de la section des Anciens Combattants de Rouges-Barres invite tous ses membres qui en ont la possibilité à assister au convoi funèbre de leur camarade Freiler Jules, 87 ans, titulaire de la croix du combattant.

Le service aura lieu le jeudi 23 juillet, en l'église de Pellevoisin, à 9 h., réunion à la maison mortuaire rue Canrobert, 50 à 8 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Centre, à Marcq-en-Barœul.

Bons de pétrole. — Les personnes inscrites peuvent se présenter à l'Hôtel de Ville (guichet 4), jeudi 23 et vendredi 34 courant, aux heures d'ouverture des bureaux, pour retirer le bon de pétrole afférent au mois de juillet.

Se munir de la carte de charbon.

Alcool à brûler. — La distributinn des bons d'alcool à brûler se fera à l'Hôtel de Ville, (guichet 3) le vendredi 34 juillet, toute la journée.

Il sera attribué un demi-litre par famille, se munir de la carte de charbon.

Famille du prisonnier. — M. Charles Hubben, adjoint au maire, mandataire de la Famille du Prisonnier pour Marcq-en-Barœul, informe les familles de prisonniers et les prisonniers rapatriés, qu'il se tient à leur disposition, à l'Hôtel de Ville, tous les mercredis, de 15 à 18 h., pour leur donner tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

Cette permanence se tendra au bureau des adjoints à l'Hôtel de Ville.

Pour nos prisonniers. — Une somme de 75 francs a été remise au trésorier du comité d'entr'aide aux prisonniers de Marcq, à la suite d'une soirée chantante qui eut lieu au Café Nullet, Grand Place.

Amicale des Prisonniers de guerre. — Pour permettre aux retardataires de se faire inscrire, une permanence se tiendra le jeudi 33 juillet, de 20 h. 30 à 31 h. 30, au cafe du Stade Michel Hennion, boulevard Clemenceau.

Consultation de nourrissons. — La consultation de nourrissons pour le quartier du Bourg aura lieu jeudi 33 juillet, à l'école Mme Curie, Grand Place, de 9 à 10 heures.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

TOMBÉE D'UN TRAMWAY

Mme Vve Desruelle, née Tillié Marie, âgée de 66 ans, demeurant à Flers (Nord), 54, rue Nationale, est tombée d'un tramway Mongy, alors que celui-ci abordait la courbe à l'angle des rues de Bouvines et Bernos.

Elle a reçu les soins du Docteur Bedrinea, qui n'a relevé que des contusions lombaires sans gravité. Elle a ensuite pu regagner son domicile par ses propres moyens.

AMATEURS DE « PATATES »

Le nommé Decon'nck Edouard 20 ans, 111, rue Jules-Guesde, a été déféré au Parquet pour vol d'un sac renfermant 15 kgs de pommes de terre, qu'il a reconnu avoir dérobées dans un champ situé à Loos et appartenant à M. Degraeve Jules.

LES PRÉCIEUX TICKETS

Le nommé Grimopont René, 19 ans, manœuvre, demeurant à Annappes, 30, rue du Jambon, a été déféré au Parquet pour vol de tickets de pain à la Boulangerie Fargeot, 196, rue Pierre-Legrand.

ESCROQUERIE

La nommée Allard Julienne, femme Morival, 29 ans, ménagère, demeurant à Marcq-en-Barœul, 82 rue Nationale, a été gratifiée d'un procès-verbal pour escroquerie d'une somme de 300 francs au préjudice de Mme Peyrasse Edith, commerçante, avenue du Peuple-Belge, 40.

Elle a été laissée en liberté en raison de sa situation de famille mais invitée à se tenir à la disposition de la Justice.

MENUS FAITS DU JOUR

Des enquêtes sont ouvertes au plaintes de :

M. Ketela Denis, demeurant à Mons-en-Barœul, 1, boulevard de la Paix, pour vol d'une somme de 730 francs commis dans un établissement de bains.

— Mlle Maryenx Louise, gérante des Epiceries Dufaux, 19, place Vauhoenacker, contre un garçon de 13 à 14 ans, inconnu, qui a tenté de se faire délivrer du sucre en échange de faux tickets de pain.

— Mlle Monnier Hélène, 1, rue de Seclin, pour pillage de son appartement.

— Mme Olga Versteggel, 27, rue de Courmont, pour vol de 35 pieds de pommes de terre.

— Mme Marie Smagghe, demeurant à Merris (Nord), pour vol d'une somme de 700 francs.

— M. Leleu Paul, 8, rue de Bouvines, pour vol de 300 tickets de cinéma, au spectacle qu'il exploite 3, rue de Bouvignes.

— Maton Marcel, comptable à la Gérance d'Immeubles, Parvis Saint-Maurice, pour vol de plomb et de zinc, commis dans un débit de boissons inoccupé, 51, rue de la Clef, appartenant à Mlle Favre, demeurant à Colombes. Préjudice, 15.000 francs.

Tribunal correctionnel

LE BIEN D'AUTRUI

Emile Barthélémy, 23 ans, débardeur à La Madeleine, et Fernand Thune, manœuvre à Marcq, ont volé et recelé du coton ; 2 mois d'emprisonnement à chacun. Dans la même affaire ont été condamnés : Bimonne Caffeus, à 2 mois avec sursis ; Pierre Vamheile, monteur de chaines à Marcq-en-Barœul, à 1 mois

SANS TICKETS

1 mois et 8.000 fr. d'amende à Louis Vollekint, de Roubaix, pour achat de pois sans tickets ; 15 jours et 3 000 fr. à François Hofman, contremaître à La Madeleine, qui a acheté du beurre des haricots et de la viande sans tickets ; 18 jours et 1 500 fr. d'amende à Henriette Dépinoy, femme de ménage à Roubaix ; pour même délit. 1 mois et 2 500 fr. à Marie Claus, de Frayennes, qui a acheté des biscuits et des petits beurre ; 1 mois et 3 000 fr. à Emile Paulvache, chaudronnier à Lille pour achat de viande, toujours sans tickets — Charles Maara, rue de Roubaix, à Wasquehal, a été condamné à 3 mois avec contusion et 2 000 francs d'amende

L'EXPORTATION

Le 22 mars 1942, 18 sacs de blé devaient franchir la frontière. Les douaniers de Roubaix firent stopper le camion transportant la marchandise et arrêtèrent les conducteurs Victor Miaselia, rue Victor-Hugo, à Leers ; Charis Pollet, avenue Calmette, à Marcq-en-Barœul ; Dominique Brogués, boulevard d'Artois, à Bétheme ; Pierre Milleacamps, employé des tramways à Marcq-en-Barœul, rue de la Reine Astrid, à 2 mois d'emprisonnement.

Germaine Vandaele, cultivatrice à Leers, à 4 mois avec sursis.

Tous auront à payer solidairement une amende de 57 700 francs.

Sur l'intervention des Contributions indirectes, ils ont été condamnés à 3.000 francs d'amende ainsi qu'aux décimes et aux frais.

Il y a eu au nutre deux acquittements

ABATAGE IRRÉGULIER

1 mois d'emprisonnement et 1 200 francs d'amende à Henri Debaisieux liquoriste à Nam ; 8 mois et 1 000 fr à Noël Derghe, homme de peine à Nam, pour avoir abattu des porcs sans passer par le Centre d'Abatage

LA HAUSSE ILLICITE

Antoine Grzesziak, mécanicien, à Menin, et Marie Dewilde, cabaretière, rue de Tourcoing, à Roubaix, étaient poursuivis pour hausse illicite et création de commerce sans autorisation. Ils avaient vendu du cognac à 200 fr la bouteille au lieu de 63 fr. prix fixé par décret.

Trois mois d'emprisonnement et 15.000 francs d'amende à Grzesiak ; 10.000 francs d'amende à Maria Dewilde.

— Pour vente de blé à des prix excessifs, 15 jours d'emprisonnement à Emile Dhalluin ; à Albert Bertrein, chemin de Linselles